

Canadian Artists and Producers  
Professional Relations Tribunal



CANADA

Tribunal canadien des relations  
professionnelles artistes-producteurs

## CERTIFICAT D'ACCREDITATION

PAR LES PRÉSENTES, le Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs accorde à

### ***LA SOCIÉTÉ PROFESSIONNELLE DES AUTEURS ET DES COMPOSITEURS DU QUÉBEC***

l'accréditation pour représenter aux fins des relations professionnelles un secteur qui comprend les auteurs, compositeurs et auteurs-compositeurs :

- a) d'une chanson en langue française commandée par un producteur visé à la *Loi sur le statut de l'artiste*;
- b) d'une musique sans paroles commandée à un artiste domicilié ou résidant au Québec par un radiodiffuseur français visé à la *Loi sur le statut de l'artiste* partout au Canada;
- c) d'une musique sans paroles commandée à un artiste domicilié ou résidant au Québec par un producteur au Québec visé à la *Loi sur le statut de l'artiste*.

Ottawa, le 17 mai 1996

